



**CONSEIL MUNICIPAL**  
du jeudi 23 mai 2024

Responsable de service :  
Catherine BOIN

**DÉLIBÉRATION N° 05**

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Nadine NIVALT donne procuration à M. Thierry LAMBERT  
Mme Estelle QUÉRÉ donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER  
Mme Sophie DESPRÉS donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD  
M. Jean-François RABEAU donne procuration à M. le Maire  
M. Yan GENONET donne procuration à Mme Hélène RATA  
Mme Lisa TEIXEIRA donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE

Secrétaire de séance : M. Jonathan COULANDREAU

Date de convocation .....	16/03/2024
Nombre de membres en exercice .....	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration .....	29

**5. Modification de la composition de la commission « Éducation et Petite enfance, politique de la Ville »**

Vu l'installation du Conseil Municipal à l'issue du renouvellement général du 28 juin 2020,

Vu les délibérations n°01 et 03 du 3 juillet 2020 portant sur l'élection du Maire et des Adjointes,

Vu l'article L 2121-22 du CGCT indiquant que le Conseil Municipal peut constituer des commissions composées de conseillers municipaux,

Vu la délibération n°3 du 25 mars 2021 relative à la composition de la commission,

Vu l'article L 2121-21 du CGCT qui dispose que lorsque qu'une nomination ou une présentation à lieu, elle doit être votée à bulletin secret à la majorité absolue, (...) mais que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au bulletin secret,

Considérant que dans les communes de plus de 3 500 habitants, elles sont composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Considérant le souhait de Mme Sophie DESPRES de se retirer de la commission « Education et Petite enfance / Politique de la Ville »,

Considérant le souhait de Mme Frédérique COSTANTINI, d'intégrer la commission « Education et Petite enfance / Politique de la Ville », en lieu et place de Mme Sophie DESPRÉS,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- 21 voix POUR,

- 8 abstentions,

(Mme Hélène RATA + pouvoir Yan GENONET, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL)

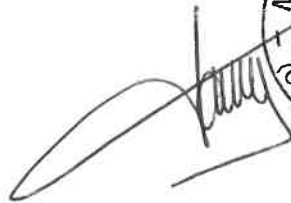
Modifie la composition de la commission en intégrant Mme Frédérique COSTANTINI, en lieu et place de Mme Sophie DESPRÉS

Annexe n°03 : Tableau des commissions municipales

Pour extrait conforme,

**Tony LOISEL**

Maire



**Jonathan COULANDREAU**

Secrétaire de séance

